

# Session d'échanges sur la sécurité, la tranquillité publique et la prévention dans les grandes villes et métropoles

Journées nationales de France urbaine à Lyon  
Jeudi 10 octobre

## **Présentation de la séance**

Cette table ronde a pour objectif de faire un état des lieux des enjeux et des actions menées par les collectivités locales en termes de sécurité et de prévention et de tirer un premier bilan en la matière, à l'aune des prochaines élections municipales.

Il va sans dire que l'actualité politique au début du second semestre et les priorités du prochain gouvernement pourront impacter les sujets qui seraient mis en débat ici (poursuite ou non du Beauvau des polices municipales, nouvelle stratégie de prévention de la délinquance, arbitrages budgétaires...). Au-delà, les diverses réflexions engagées dans le cadre des concertations territoriales et la préparation de la Biennale de la sécurité et de la prévention de France urbaine pourront faire l'objet d'une courte présentation.

La session d'échange pourrait être animée par les élus référents de la commission avec le soutien de l'équipe de France urbaine. Il est proposé que deux temps forts (30min x 2) puissent être organisés et rythmés à travers des échanges dynamiques avec l'auditoire (15min x 2).

## **Déroulé prévisionnel**

A partir de 17h30 : accueil des participants dans l'auditorium

<b>Discours d'accueil</b>
<b>17h30-17h45</b>

- **David MARTI**, maire du Creusot, président de la communauté urbaine Creusot-Montceau et co-président de la commission « sécurité et prévention » de France urbaine (7min) :
  - *Dans le cadre de la préparation de la Biennale de la sécurité et de la prévention de France urbaine qui aura lieu à Aix-en-Provence le 29 novembre, la commission a eu l'occasion de se déplacer dans une dizaine de territoires adhérents (Dijon, Arras, Fort-de-France, Toulouse, le Creusot etc) afin d'être force de proposition sur tout un tas de sujets (lutte contre les violences intrafamiliales, les radicalités violentes, la santé mentale et les addictions etc) ;*
  - *Les concertations territoriales avec divers acteurs locaux (maires, parlementaires, associations, éducateurs spécialisés, médiateurs, intervenants sociaux en commissariat/gendarmerie...) renforcent la légitimité de notre parole mais nous oblige aussi à agir davantage auprès des pouvoirs publics dans l'intérêt de nos habitants, excédés par la délinquance du quotidien et les incivilités ;*

- *Qu'il s'agisse du financement de la prévention de la délinquance, de l'attractivité de la filière des polices municipales ou encore de la lutte contre le trafic de stupéfiants, les défis sont protéiformes et tous les maires y sont confrontés ;*
- **Emilion ESNAULT**, adjoint au maire de Toulouse, co-animateur de la commission « sécurité et prévention » de France urbaine (7min) :
  - *La force de France urbaine : dépasser les clivages et s'accorder pour porter la voix des territoires, l'exemple du consensus trouvé quant à l'optimisation des prérogatives des polices municipales ;*
  - *Dans ce contexte et vu les enjeux, le dialogue avec l'Etat (tant au niveau local qu'au niveau national) est primordial : si France urbaine reste constructive et exigeante avec le gouvernement, il convient de passer « des paroles aux actes » ;*
  - *Aussi sur le terrain, nous constatons encore trop souvent que le continuum de sécurité et la viabilité des dispositifs qui y sont liés (CLSPD/CMSPD, cellules de veilles et échanges d'information...) pâtissent trop du bon vouloir des acteurs (Procureur de la République, commissaire de police ou commandant de groupement, position des Départements etc), des turn over et des réformes institutionnelles/contexte politique national/inflation normative ;*

**La nécessité de (re)penser globalement les politiques de sécurité et de prévention au prisme de la lutte contre le trafic de drogue et son impact dans les territoires**

**17h45 – 18h15**

- **Introduction par David MARTI** (2min) :
  - *Si les réseaux criminels sévissent désormais dans les villes moyennes et rurales, les grands ensembles urbains, villes et métropoles restent les plus impactés par les trafics et leurs conséquences. Avec un phénomène nouveau et inquiétant : l'importation de méthodes violentes, des agressions quotidiennes et des guerres de gang, la multiplication d'errants en crise dans les centres-villes et les hospitalisations d'offices, le squat de logements vacants ou insalubres... De fait, la responsabilité des territoires urbains reste insuffisamment reconnue, en l'absence d'espaces de gouvernance resserrés aux niveaux national et local.*
  - *Le trafic de drogue est aussi un enjeu de santé publique. Il entretient une crise sanitaire et sociale d'ampleur : alors que la crise sanitaire avait déjà mis en évidence les difficultés d'accompagnement individualisé des personnes les plus en difficulté, plusieurs territoires font le constat d'une augmentation générale des psychopathologies et des addictions (notamment errants dans les centres villes).*

- *La diffusion des stupéfiants génère des situations complexes en matière de coordination de l'action publique, avec des problématiques mêlées de prévention, de prise en charge médicale et psychologique mais aussi de sécurité et de tranquillité publique : marginalisations, harcèlement de rue, mal-être, actes violents et agressions dans les transports, problématiques de logement etc.*
- **Jérôme DURAIN**, sénateur de Saône et Loire, président de la commission d'enquête sur le narcotrafic en France et corapporteur d'un rapport sur le recours à la reconnaissance biométrique dans l'espace public (7min) :
  - *Constats et enjeux identifiés par la commission d'enquête dans le cadre de la production du rapport sur le narcotrafic en France ;*
  - *Si le sujet appelle à des réponses tant au niveau européen qu'au niveau national, quelles propositions intéressent plus directement les maires ?*
  - *Le sénateur pourrait également revenir sur la proposition de loi qu'il a déposé cet été au Sénat ;*
- **Stéphane LERUDULIER**, sénateur des Bouches-du-Rhône, vice-président de la commission d'enquête sur le narcotrafic en France (7min) :
  - *Focus sur Marseille ainsi que sur le blanchiment d'argent et l'implantation des « lessiveuses » qui gangrènent les municipalités ;*
  - *Comment limiter l'entrée de jeunes dans les trafics selon vous ?*
  - *A votre avis, que dit l'échec des actions mises en œuvre jusqu'ici ? Quels sont les exemples de réussite et d'innovation à l'échelle locale, nationale ou internationale ? Quels sont les facteurs clés de succès et les conditions de transférabilité ? Quels sont les bénéfiques et les limites de ces pratiques et de ces expériences ?*
- **Catherine DELORME**, présidente de la fédération Addiction, premier réseau d'addictologie de France regroupant des structures et des professionnels du soin (7min) ;
  - *La complexité croissante des phénomènes de délinquance, dont le trafic de drogue, nécessitent des réponses adaptées et coordonnées entre les différents acteurs de la sécurité (police nationale, police municipale, gendarmerie, justice, préfecture, services sociaux, santé etc.) mais également ceux du soin.*
  - *En quoi une politique de santé publique pérenne (de prévention) permettra-t-elle de réduire la consommation des stupéfiants (dont les modes de production, distribution et consommation) ne cesse d'évoluer ?*

- *Quels rôles des grandes villes et agglomérations dans l'éducation, la prévention et l'accompagnement des conduites à risques/addictions aux stupéfiants ?*
- **Mathieu HANOTIN**, maire de la ville de Saint-Denis et président de l'établissement public territorial Plaine commune (7min) :
  - *Si la lutte contre le trafic de drogue est loin d'être une compétence des maires, ces derniers œuvrent quotidiennement en complément de l'Etat dans le cadre d'une approche globale ;*
  - *Dans ce contexte, la police municipale, souvent primo-intervenante, joue un rôle essentiel qui ne cesse de s'intensifier (ilotage, lien police/population, vidéoprotection et déport d'image, aide opérationnelle auprès des forces de sécurité intérieure de jour comme de nuit dans le pilonnage des points de deal...) ;*
  - *Tout en restant opposé à un transfert de compétence « sec », face à ce déport de charge et pour assurer un service aux habitants le plus efficient possible, il conviendrait de proposer aux maires volontaires, de simplifier le cadre d'action des agents afin de rendre plus efficaces leurs actions sur la voie publique (généraliser la verbalisation immédiate pour toutes les contraventions et délits du quotidien, possibilité de procéder aux dépistages d'imprégnation alcoolique lors de la constatation d'une infraction, sans autorisation préalable de l'OPJ, permettre la saisie à titre conservatoire des éléments matériels ayant servi à la commission de l'infraction constatée ou permettre les premières constatations par procès-verbal...*

<b>Réactions de la salle</b>
------------------------------

<b>18h15-18h30</b>
--------------------

- Sur la nécessité de l'évaluation des dispositifs et des méthodes de la lutte contre le trafic de drogue – **Intervention de Sébastien ROCHE** (2min)

\*\*\*

<b>Face à la demande de sécurité, comment réussir à objectiver les besoins et y répondre dans le cadre du continuum de sécurité ?</b>
---

<b>18h30-19h00</b>
--------------------

- **Introduction par Emilion ESNAULT** (2min):
  - *Depuis plusieurs années, la pression sociale et médiatique amplifie le sentiment d'insécurité des habitants et met en cause la responsabilité des maires, souvent*

*considérés comme les premiers interlocuteurs et garants de la sécurité sur leur territoire, alors qu'ils n'ont pas la compétence exclusive ni les pouvoirs suffisants en la matière ;*

- *A cela, s'ajoute la difficulté à concilier les attentes et les besoins des citoyens, qui réclament à la fois plus de sécurité, de liberté et de participation, et qui expriment parfois des opinions divergentes ou contradictoires sur les mesures à prendre pour renforcer la tranquillité publique ;*
  
- **Nathalie KOENDERS, 1ere adjointe au maire de Dijon, qui témoignera de son expérience et de ses initiatives en matière de sécurité publique, de tranquillité et de prévention (7min) ;**
  - *Les actions des élus locaux pour répondre au sentiment d'insécurité : aménagement urbain, engagement communautaire, prévention et initiatives éducatives, recrutement des policiers municipaux et équipement, dispositifs de participation citoyenne, marches exploratoires...*
  
  - *Quid des caméras ? Sur la place et la plus-value des réseaux de vidéoprotection afin de renforcer la tranquillité des espaces urbains : tendances avec le fort développement des CSU(i), dissuasion, enquête policières, retour sur « OnDijon », programme réalisé par la Métropole de Dijon qui vise à optimiser la gestion des services publics urbains*
  
  - *Plus globalement, quel bilan tirer en matière de sécurité et de tranquillité après plus de 4 ans de mandat local selon vous ? Quels seront les enjeux de demain ? Avec l'arrivée de l'IA et des nouvelles technologies, jusqu'où les maires doivent-ils investir ?*
  
- **Sébastien ROCHE, chercheur au CNRS et enseignant à Sciences Po Grenoble. Il s'intéresse au lien police/population et a notamment travaillé sur les enjeux en lien avec l'insécurité et le trafic de drogue (7min) :**
  - *Quelle est la définition et la mesure du sentiment d'insécurité ? Comment se distingue-t-il de la victimisation effective et de la perception du risque et comment les élus locaux peuvent-ils répondre à l'amplification de ce phénomène ? Comment analyser les transformations induites depuis les années 1980 ainsi que la place et le rôle des maires, des citoyens, des associations et des autres acteurs locaux dans la coproduction de la sécurité ?*
  
  - *Pourquoi parfois la police a-t-elle du mal à rassurer ou jouer pleinement son rôle (de médiation, de prise d'information etc) auprès de la population ? Pourriez-vous préciser la notion de qualité du service rendu aux citoyens en la matière (voir le comparer avec d'autres modèles européens/internationaux) ?*
  
  - *Considérant la sécurité comme un service public, quels sont les principaux risques et les principaux facteurs de vulnérabilité des grandes villes aujourd'hui ? Et demain, comment traiter efficacement les problématiques liées à la délinquance du quotidien, les incivilités etc à l'échelle des grandes villes et agglomérations ?*

- **Pierre HURMIC**, maire de Bordeaux et président du Forum Français pour la Sécurité Urbaine (7min) :
  - *Pacifier l'espace public : les grandes villes, réceptacles des tensions sociales, ont un rôle d'intermédiation. Cela implique une collaboration étroite avec le tissu associatif, les forces de l'ordre, les acteurs médico-sociaux ou encore l'institution judiciaire. Ces actions combinées favorisent la confiance et le développement social, rendant les villes plus sûres et harmonieuses ;*
  - *L'importance de l'accompagnement parental et des jeunes au niveau des territoires urbains : un an après les émeutes urbaines, il convient de porter des alternatives positives et constructives, telles que des programmes éducatifs et des activités de loisirs, afin de réduire les risques que les jeunes soient attirés par la criminalité ou les comportements antisociaux. La citoyenneté, l'engagement associatif et la promotion de l'égalité des chances sont essentielles pour garantir à tous les jeunes, quel que soit leur milieu socio-économique, d'accéder aux mêmes ressources et opportunités ;*
  - *Sur l'importance du dialogue collectif avec l'Etat (CIAESP) et du plaidoyer européen ;*

<b>Echanges avec la salle et conclusion par les élus référents de la commission sécurité</b>
--

<b>19h-19h15</b>
------------------